

Lachine, septembre 2003

**Mémo : Aux résidents du Village Saint-Louis**

**De : Hugo Beaudoin et Alain Dubois, résidents du Village Saint-Louis**

Madame, Monsieur,

**Vous êtes préoccupés par votre qualité de vie et la plus-value que représente votre propriété dans le Village Saint-Louis alors nous vous invitons à lire la lettre ouverte ci-jointe que nous avons faite parvenir aux trois élus et à deux directeurs de notre arrondissement à Lachine le 10 juillet dernier après une consultation publique des résidents du Village Saint-Louis vis-à-vis un projet de développement des deux terrains vacants situés à l'ouest de la 32<sup>ième</sup> avenue et à l'angle de la rue Sherbrooke.**

La très grande majorité des citoyens qui habite dans notre secteur estime qu'il y a déjà une trop grande densité de population avec tous les inconvénients que cela occasionne... Du côté ouest de la 32<sup>ième</sup> avenue nous avons le Village Saint-Louis alors que du côté est il y a Renaissance-Clodem, les nombreux édifices à logements et **un nouveau développement, « Les cours Sherbrooke », qui sera en chantier dès l'automne 2003 et cela pour les prochaines années. Ce projet, qui a déjà été approuvé par l'arrondissement, comptera quatre édifices qui totaliseront 156 unités de condominium.**

En plus de tout cela, de nombreux résidents du Village Saint-Louis ont été consultés le 9 juillet dernier au bureau d'arrondissement afin d'obtenir leur opinion sur une autre possibilité de développement résidentiel sur les deux terrains restants (vacants) à l'ouest de la 32<sup>ième</sup> avenue, angle Sherbrooke. Presqu'à l'unanimité les citoyens ont fait savoir aux trois élus de l'arrondissement, lors de cette rencontre, que c'est assez pour le développement dans ce secteur en raison d'une détérioration de leur qualité de vie. Ils leur ont également exprimé que la seule solution envisageable pour ces deux terrains était d'y aménager un vaste parc qui bénéficierait à tous les citoyens de l'arrondissement et plus particulièrement à ceux du secteur.

**Bref, nous trouvons inacceptable que ces deux terrains à l'ouest de la 32<sup>ième</sup> avenue en bordure du Village Saint-Louis soient développés pour y construire encore une fois bien au-delà d'une centaine d'unités de condo.** Une étude au niveau de la circulation peu avant l'automne 2001 a été commandée par la Ville de Lachine dans notre secteur. À la suite de cette étude, l'administration municipale nous a révélé qu'il était impossible d'ouvrir une nouvelle rue sur la 32<sup>ième</sup> avenue à partir du Village Saint-Louis (rue Sherbrooke).

En raison de la trop grande densité de la population dans le secteur, des problèmes sérieux de circulation, de bruits, de stationnement et des nombreux autres inconvénients, la seule alternative pour les deux terrains vacants du côté ouest de la 32<sup>ième</sup> avenue (angle Sherbrooke jusqu'à Provost) c'est que la Ville en fasse l'acquisition et y aménage un vaste parc.

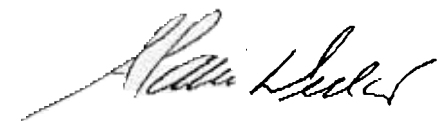
Cela revaloriserait le secteur dont la qualité de vie s'est détériorée au cours des dernières années...

**En plus du projet des Cours Sherbrooke qui totalisera 156 unités, vous devez savoir que l'arrondissement procédera à court terme à l'élargissement de la 32<sup>ème</sup> avenue et à la fermeture des accès aux autoroutes par la 25<sup>ème</sup> avenue et la 14<sup>ème</sup> avenue ce qui aura pour effet d'augmenter considérablement la circulation sur la 32<sup>ème</sup> avenue.**

**Nous vous invitons à communiquer avec les trois élus de notre arrondissement afin de démontrer à quel point vous tenez à maintenir et améliorer votre qualité de vie dans le Village Saint-Louis en plus de vous garantir une plus-value d'ici les prochaines années à laquelle vous avez droit. D'ailleurs, c'est pourquoi la majorité d'entre nous avons choisi d'acheter dans le Village Saint-Louis puisque, tel que le mentionnait l'ancien maire de Lachine, M. Guy Décary « Eau, espace, lumière, le Village Saint-Louis sera la plus grande cité-jardin sur l'île de Montréal ». Vous pouvez communiquer avec nos trois élus au 634-3471 Me Claude Dauphin, président de l'arrondissement poste 501, Bernard Blanchet, conseiller d'arrondissement poste 280, Jane Cowel Poitras, conseillère de ville poste 205.**

**Merci de votre implication,**

  
Hugo Beaudoin  
Résident du Village Saint-Louis

  
Alain Dubois  
Résident du Village Saint-Louis

Pièce jointe : Lettre ouverte du 10 juillet 2003

**P.S. Merci de transmettre ce document à d'autres résidents du Village Saint-Louis et du secteur.**

Lachine, le 10 juillet 2003

LETTRE OUVERTE À

Me Claude Dauphin  
Président de l'arrondissement Lachine

M. Bernard Blanchet  
Conseiller d'arrondissement Lachine

CE DOCUMENT INCLUS 4 PAGES

Jane Cowell Poitras  
Conseillère de ville (Lachine)

M. Pierre Bernardin  
Directeur général (Lachine)

M. Maurice Sauvé  
Directeur du service d'urbanisme (Lachine)

Objet: **mémo à la suite de la rencontre avec les résidents du  
village saint-louis le 9 juillet 2003.**

Madame, Messieurs,

Merci de nous avoir donné l'opportunité de vous rencontrer et de vous faire part de nos grandes préoccupations en ce qui concerne la qualité de vie des citoyens du Village Saint-Louis. Faut-il le rappeler, à la fin des années 1980, le maire de l'époque, M. Guy Descary, favorisait un projet comme le Village Saint-Louis comme un développement résidentiel qui respecterait, en tous points, la qualité de vie de la population en vivant en harmonie avec les richesses naturelles de l'environnement unique de notre territoire : les parcs de verdure, les boisés, les étangs et l'harmonie architecturale des habitations. D'ailleurs, plusieurs prix nationaux d'excellence en habitation, tant au niveau de l'aménagement que de l'architecture, ont été remportés pour ce projet résidentiel au début des années 1990, l'un des projets résidentiels les plus importants dans l'histoire de l'ancienne ville de Lachine. Mais voilà qu'aujourd'hui la qualité de vie et l'environnement au Village Saint-Louis et ses abords continuent à se détériorer depuis quelques années.

Il est grandement temps d'embellir l'entrée de notre arrondissement et la qualité de vie de tous les citoyens du Village Saint-Louis et des environs pour revaloriser ce secteur avec un aménagement paysager de qualité, comme le préconisait le maire Guy Descary à une certaine époque.

Voici quelques propositions envisageables pour revitaliser ce secteur de l'arrondissement :

D'abord, les zones R-213 et C-211, le long de la 32<sup>ème</sup> avenue du côté ouest, devraient être nettoyées et aménagées en un vaste parc en préconisant une importante plantation de conifères avec la possibilité de créer un centre d'interprétation de la nature avec sentiers comme exemples: l'arboretum-

du parc du Centenaire à Dorval et les différents projets résidentiels de l'île des Sœurs, reconnus pour la très grande beauté de la villégiature, de ses petits étangs, ruisseaux et lacs artificiels comme celui situé près du club de tennis et les aménagements paysagers tout autour du Domaine de la forêt. D'autres bons exemples se retrouvent dans l'arrondissement d'Outremont où de nombreux parcs mettent en valeur les différents quartiers résidentiels par la beauté du paysage et qui en font la fierté des citoyens. Également, le lac du Centenaire à Dollard-des-Ormeaux, le Domaine des Mézerets à Québec, l'immense parc Angrignon à Lasalle et le parc Mont-Royal à Westmount ne représentent que quelques exemples parmi tant d'autres. Tous ces parcs mettent en valeur des projets résidentiels de qualité, ce qui améliore ainsi grandement la qualité de vie des citoyens.

Ce que nous voyons actuellement à l'entrée principale de l'arrondissement, c'est-à-dire à l'ouest de la 32<sup>ième</sup> avenue, ce sont des terrains remplis de débris avec un paysage désolant qui ne sont pas le reflet de toute la beauté de notre territoire. Depuis des décennies, les anciennes administrations municipales ont investi des sommes très importantes pour l'embellissement du bord de l'eau à Lachine et cela se poursuit toujours aujourd'hui pour des raisons évidentes. Cependant, seulement moins de trois pourcent (3%) des citoyens de l'arrondissement vivent au bord de l'eau. En préconisant des investissements majeurs pour l'entretien et l'embellissement du bord de l'eau à Lachine nous avons eu l'impression qu'on a négligé, au cours des dernières années, d'investir pour embellir et entretenir d'autres districts de l'ancienne ville de Lachine.

Nous croyons sincèrement qu'il serait essentiel d'embellir l'entrée principale de notre arrondissement en revitalisant ce secteur en procédant à l'aménagement comme proposé ci-dessus. Nous pourrions ainsi créer un parc du Millénaire ou nommer ce parc en mémoire de Guy Descary, pour des raisons évidentes, ou Samuel Gameraff, pour sa contribution au développement de l'ancienne ville de Lachine. Il est primordial pour l'arrondissement d'acquiescer ces terrains à un prix raisonnable et de finalement les aménager en respectant la vision environnementale qu'avait le maire Guy Descary, tout cela dans un secteur déjà à trop forte densité de population. De nombreux pins pourraient être transférés de la pépinière du parc Lasalle pour être transplantés, entre autre, dans les zones R-213 et C-211. De plus, il serait bon de prévoir une plantation de conifères dans tous les bacs de terre plein entre les deux voies de la 32<sup>ième</sup> avenue de la rue Provost jusqu'aux accès des autoroutes 13 et 20.

Pour améliorer le flot de circulation et la qualité de vie des citoyens, il serait important d'interdire aux camions de tourner sur la rue Provost à l'ouest de la 32<sup>ième</sup> avenue en tout temps et, plutôt, d'emprunter les rues St-Antoine ou Victoria ce qui éviterait d'importants bouchons de circulation avec tous ses inconvénients pour les résidents du secteur. De plus, entre 23 :00 et 7 :00, seules les livraisons locales devraient être permises aux camions empruntant la 32<sup>ième</sup> avenue ce qui réduirait considérablement le bruit pour les résidents du secteur. D'ailleurs la pente de la 32<sup>ième</sup> avenue entre les rues Sherbrooke et Provost fait en sorte que les décibels des poids lourds qui y circulent sont extrêmement élevés et empoisonnent la qualité de vie des citoyens tout autour.

Bref, il est important de revitaliser ce secteur de la ville en disposant d'une fraction de l'enveloppe de 4,14 millions de dollars du programme triennal d'immobilisations pour créer un « landmark » directement à l'entrée de notre arrondissement sur ces terrains à l'ouest de la 32<sup>ième</sup> avenue entre Provost et Sherbrooke. Il serait d'ailleurs important de conserver tous les boisés déjà existants. De plus, le long de la 32<sup>ième</sup> avenue, du côté ouest, entre Sherbrooke et

Provost, la possibilité d'ériger une colline ou un mur antibruit avec une vaste plantation redonnerait une grande qualité de vie aux citoyens du secteur.

Pour ce qui est de la possibilité d'ouvrir la rue Sherbrooke, nous sommes d'accord avec tous les points de vue exprimés par le maire Jean-Marc Héту dans sa lettre de novembre 2001 s'adressant aux résidents du Village Saint-Louis. Même si cela ne fait pas l'unanimité au sein de la communauté, nous croyons que le statut quo est la seule possibilité mais avec un aménagement paysager.

En terminant, nous apprécierions être informés, dans les plus brefs délais, des décisions prises, ou qui seront prises, à la suite de notre rencontre du 9 juillet dernier pour l'amélioration de la qualité de vie des citoyens du secteur et pour l'embellissement de l'entrée de notre arrondissement. Nous aimerions également vous assurer notre entière collaboration pour la réalisation de ce beau projet.

Nous souhaitons à la nouvelle administration et à nos élus beaucoup de succès afin d'améliorer la qualité de vie de tous les citoyens de l'arrondissement de Lachine. Encore une fois, merci pour votre dévouement, écoute et surtout vos actions.

Dans l'attente de vous lire sous peu,  
Veuillez accepter mes salutations distinguées,



Alain Dubois

P.S. Le Village Saint-Louis et les terrains vacants le long de la 32e avenue du côté ouest entre Provost et l'autoroute 20 constituaient le Golf municipale de Lachine il y a quelques années... En plus de deux autres parcs qui seront créés dans la partie ouest de l'île des soeurs, la ville y construira également un golf écologique...au cours des prochains mois...

C.C. AUX RESIDENTS DU VILLAGE SAINT-LOUIS.

# Lachine



Bureau du maire

Hôtel de ville  
1800, boulevard Saint-Joseph  
Lachine (Québec)  
H8S 2N4

Téléphone : (514) 634-3471, poste 501  
Télécopieur : (514) 634-8164

Novembre 2001

## AUX RÉSIDENTS DU VILLAGE SAINT-LOUIS

Madame, Monsieur,

Le Conseil municipal de la Ville de Lachine a pris connaissance de la pétition demandant l'ouverture d'une rue pour donner un nouvel accès au Village Saint-Louis, entre la 32<sup>e</sup> Avenue et la rue Anatole-Carignan. Quoiqu'il soit sensible à votre demande, celui-ci tient à vous signifier qu'il n'est pas prêt, à ce moment-ci, à lui donner suite pour les raisons suivantes.

Premièrement, le Conseil n'est pas convaincu que les propriétaires du secteur consentiront à se faire imposer une nouvelle taxe d'amélioration locale pour défrayer l'ensemble des coûts reliés à l'ouverture de la rue. Comme votre pétition est muette à cet égard, il est fort probable que plusieurs résidents ne soient même pas au courant qu'ils pourraient éventuellement être ainsi imposés.

Deuxièmement, le Conseil est loin d'être convaincu que les travaux et correctifs nécessaires à cette ouverture, estimés à plusieurs centaines de milliers de dollars, soulageront les problèmes d'engorgement de la circulation sur la 32<sup>e</sup> Avenue. Selon une étude de circulation, avec l'ouverture de l'accès et la pose de feux de circulation, ces problèmes pourraient même s'intensifier au cours des prochaines années à cause de la croissance constante du nombre de véhicules empruntant cette voie de circulation.

Troisièmement, le Conseil ne peut pas prendre seul l'initiative d'ouvrir la rue en question. Les travaux et correctifs que cela exige devront être coordonnés avec le ministère des Transports du gouvernement du Québec après qu'il ait consenti à apporter des corrections importantes et coûteuses aux bretelles de sorties de l'autoroute 20. L'obtention de ce consentement n'est pas automatique. Le Ministère doit d'abord en accepter le principe et l'inscrire au nombre de ses priorités, ce qui risque d'être assez long compte tenu du fait que la possibilité de modifier les bretelles de sorties n'a jamais fait l'objet de discussions.

Quatrièmement, le Conseil craint que l'ouverture d'une rue à l'endroit proposé engendre une augmentation du flux de circulation à l'intérieur du périmètre du Village Saint-Louis. Par exemple, le nouvel accès pourrait éventuellement inciter bon nombre d'automobilistes à y circuler pour éviter les files d'attente parfois occasionnées par les feux de circulation sur la 32<sup>e</sup> Avenue. La grille de rue du Village a été spécialement conçue pour décourager les non-résidents à y circuler. En désenclavant le quartier, ce concept perdrait probablement la valeur qui a fait choisir le quartier à de nombreux résidents.

Espérant que ces informations vous seront utiles, je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes salutations les plus cordiales.

Le maire,

JEAN-MARC HÉTU